

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 mai 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr. **Mohamed SALAH BEN AFIA** et Mr. **Chiheb GHANMI**.

Société « Assurances BIAT »

Etats financiers définitifs au 31-12-2014

Bilan Arrêté au 31 Décembre 2014 (Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2014			31/12/2013
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	971 404	855 618	115 786	60 892
AC13 Fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	971 404	855 618	115 786	60 892
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	775 750	506 406	269 343	313 894
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	1 460 563	1 108 509	352 054	381 683
	2 236 313	1 614 915	621 397	695 577
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation				
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées				
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	9 281 026	106 081	9 174 945	8 608 891
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	142 790 744		142 790 744	119 849 070
AC334 Autres prêts	290 401		290 401	130 622
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers			-	2 500 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	352 763		352 763	343 280
	152 714 934	106 081	152 608 853	131 431 864
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 114 594		3 114 594	2 990 278
AC520 Provisions d'assurance vie	425 165		425 165	58 928
AC530 Provision pour sinistres (vie)	270 287		270 287	459 656
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	16 972 366		16 972 366	14 337 318
AC540 Provision pour PB (vie)			-	
AC541 Provision pour PB (Non vie)	469 073		469 073	104 603
	21 251 486	-	21 251 486	17 950 783
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 559 212		1 559 212	1 049 098
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	17 581 942	2 984 429	14 597 513	16 269 965
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	1 721 959	250 568	1 471 391	1 584 991
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	2 663 341	572 584	2 090 757	6 181 319
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	9 273		9 273	-
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	927 159		927 159	1 090 319
AC633 Débiteurs divers			-	-
	24 462 886	3 807 580	20 655 305	26 175 691
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	4 286 896		4 286 896	5 458 767
AC72 Charges reportées			-	-
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 116 407		2 116 407	2 005 948
AC722 Autres charges a repartir	349 403		349 403	340 167
AC73 Comptes de régularisation actif			-	-
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	4 439 403		4 439 403	3 744 902
AC732 Estimations de réassurances - acceptation			-	-
AC733 Autres comptes de régularisation			-	-
AC74 Ecart de conversion			-	-
AC75 Autres			-	-
	11 192 109	-	11 192 109	11 549 785
TOTAL ACTIFS	212 829 132	6 384 195	206 444 937	187 864 591

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2014	31/12/2013
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	4 221 839	2 962 023
CP5 Résultats reportés	2 784 547	2 024 212
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	17 006 386	14 986 236
CP6 Résultat de l'exercice	3 946 539	2 170 047
Total capitaux propres avant affectation	20 952 925	17 156 283
<u>PASSIFS</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	400 000	500 000
	400 000	500 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	13 456 015	12 304 159
PA320 Provision pour assurance vie	65 192 192	56 037 726
PA330 Provision pour sinistres (vie)	4 493 991	4 385 349
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	76 531 222	72 445 365
PA340 Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (vie)	181 926	180 969
PA341 Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non vie)	1 003 170	744 462
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		
PA361 Autres provisions technique (non vie)	587 940	321 921
	161 446 456	146 419 951
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	12 872 651	12 741 513
	12 872 651	12 741 513
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe	3 934 355	3 845 545
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 463 878	4 683 458
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçues		
PA632 Personnel	160 327	173 011
PA633 Etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques	1 203 311	1 140 246
PA634 Crédoeurs divers	413 544	608 613
PA64 Ressources spéciales		
	10 175 415	10 450 873
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs	597 491	595 972
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion		
	597 491	595 972
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	206 444 937	187 864 591

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2014	Cessions et rétrocession 31/12/2014	Opérations Nettes 31/12/2014	Opérations Nettes 31/12/2013
<u>PRNV 1</u>	<u>Primes acquises</u>				
PRNV11	Primes émises et acceptées	50 276 759	-15 676 070	34 600 689	33 100 676
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	-1 151 856	124 316	-1 027 541	240 883
		49 124 903	-15 551 754	33 573 148	33 341 559
<u>PRNT3</u>	<u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	4 286 468		4 286 468	3 829 675
<u>PRNV2</u>	<u>Autres produits techniques</u>			0	0
<u>CHNV1</u>	<u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11	Montants payés	-28 714 943	2 504 752	-26 210 192	-25 292 006
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	-4 085 857	2 635 049	-1 450 808	-2 081 446
		-32 800 800	5 139 800	-27 661 000	-27 373 451
<u>CHNV 2</u>	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	-266 020		-266 020	-3 099
<u>CHNV3</u>	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-258 707	538 622	279 915	212 156
<u>CHNV 4</u>	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41	Frais d'acquisition	-9 629 944		-9 629 944	-9 036 709
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	170 925	-30 415	140 510	-462 909
CHNV43	Frais d'administration	-2 960 320		-2 960 320	-2 473 464
CHNV44	Commissions reçues des réassureurs		3 091 356	3 091 356	3 055 710
		-12 419 340	3 060 941	-9 358 399	-8 917 371
<u>CHNV5</u>	<u>Autres charges techniques</u>		-375 806	-375 806	-268 203
<u>CHNV6</u>	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>			0	0
<u>RTNV6</u>	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie	7 666 503	-7 188 197	478 307	821 265

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2014	Cessions et rétrocession 31/12/2014	Opérations Nettes 31/12/2014	Opérations Nettes 31/12/2013
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	19 131 899	-1 624 329	17 507 570	17 955 345
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	3 661 615		3 661 615	2 949 517
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	3 661 615	0	3 661 615	2 949 517
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	0	0	0	0
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	0	0	0	0
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-5 663 746	1 012 293	-4 651 453	-4 185 609
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-108 641	-189 369	-298 011	-745 193
	sous total 3	-5 772 387	822 923	-4 949 464	-4 930 802
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	-9 154 466	366 238	-8 788 228	-10 873 381
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-957	523 479	522 521	70 747
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-3 268 030		-3 268 030	-3 126 693
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	-60 466		-60 466	36 007
CHV43	Frais d'administration	-418 473		-418 473	-408 759
CHV44	Commission reçues des réassureurs		213 137	213 137	201 186
	sous total 5	-3 746 968	213 137	-3 533 832	-3 298 258
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>		-14 594	-14 594	-20 211
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				
CHV 91	d'intérêt	-58 667		-58 667	-46 950
CHV 92	Correction de valeur sur placement			0	0
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
	sous total 6	-58 667	0	-58 667	-46 950
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	0	0	0	0
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	4 060 068	286 854	4 346 922	1 806 007

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2014
(Unité : en Dinars)

		31/12/2014	31/12/2013
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	478 307	821 265
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 346 922	1 806 007
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	5 087 622	4 500 978
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total 1 a	5 087 622	4 500 978
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total 1	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-90 920	-78 075
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-4 286 468	-3 829 675
PRNT2	Autres produits non techniques	172 043	123 018
CHNT3	Autres charges non techniques	-127 298	128 696
	Résultat provenant des activités ordinaires	5 580 207	3 214 823
CHNT4	Impôts sur le résultat	-1 633 668	-1 044 776
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	3 946 539	2 170 047
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire		
	Résultat net de l'exercice	3 946 539	2 170 047

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2014
 (Unité : en Dinars)

	31/12/2014	31/12/2013
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	72 257 918	62 860 617
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 30 913 426	- 31 701 449
- Encaissement des primes reçues acceptations	1 135 573	1 045 922
- Sommes versées pour sinistres acceptations	- 496 579	
- Commissions versées sur les acceptations	28 125	
- Décaissements des primes pour les cessions	- 11 040 435	- 6 838 456
- Encaissement des sinistres pour les cessions	2 907 515	2 362 280
- Commissions recues sur les Cessions	2 043 600	1 649 120
- Commissions versées aux intermédiaires	- 6 630 934	- 6 257 848
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 7 412 473	- 6 225 936
- Variation des dépôts auprès des cédantes	- 331 797	- 241 313
- Variation des espèces reçues des cessionnaires		
- Décaissements liés a l'acquisition des placements financiers	- 57 394 056	- 46 480 300
- Encaissements liés a la cession des placements financiers	36 500 906	31 267 179
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 8 149 861	- 7 238 428
- Produits financiers reçus	7 588 246	6 390 600
- Impôt sur les bénéfices payés	- 1 262 592	- 1 326 004
- Autres mouvements	1 138 083	918 207
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	- 32 185	184 191
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	51 782
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-	51 782
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	- 36 085	- 38 778
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 36 085	- 38 778
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	- 56 536	- 2 027
<u>Variation de trésorerie</u>	- 124 807	195 167
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	2 493 295	2 298 128
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	2 368 489	2 493 295

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2014

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination :
Assurances BIAT
Siège Social :
Immeuble Assurances BIAT 1053 les berges du lac (lac II) – Tunis
Capital social :
10 000 000 de dinars divisés en 100 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune entièrement libérées.

Nationalité : Tunisienne

Tél. : (216) 31 300 100

Fax : (216) 71 197 810

E-Mail : general@assurancesbiat.com.tn

Site internet : www.assurancesbiat.com.tn

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Date de constitution : 11/06/1997

Durée : 99 ans

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Régime fiscal : Droit commun

Registre du commerce : B160631997

Matricule fiscal : 0601492D

Législation applicable : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

Branches exploitées : Toutes branches

Présentation des états financiers consolidés : Les états financiers consolidés sont établis par la société mère « BIAT ».

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2014 a connu les faits marquants suivants :

- Certification de l'arrêté semestrielle des états financiers par nos commissaires aux comptes,
- Finalisation du projet manuel des procédures,
- Finalisation du projet cartographie des risques,

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base de :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• **Coût d'entrée des placements**

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

• **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque année et pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie.

En application des dispositions de l'Arrêté du Ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique de tout le portefeuille en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La méthode adoptée par Assurances BIAT est basée sur des clés de répartition des charges suivant une affectation par branche d'activité et par type de charges (Administration, Acquisition et Gestion des Sinistres) au prorata des salaires.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

1) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2014 un montant net de 115 786 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2014	Amortissements			Valeur nette 2014
				01/01/14	Dotations 2014	31/12/14	
Logiciels	890 141	81 263	971 404	829 249	-26 369	855 618	115 786
Total	890 141	81 263	971 404	829 249	-26 369	855 618	115 786

AC2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2014 un montant net de 621 397 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2013	Acquisitions	Vente	Valeur Brute au 31/12/2014	Amortissements			Valeur nette 2014
					01/01/14	Dotations 2014	31/12/14	
AAI	722 164	53 586		775 750	408 270	-98 137	506 406	269 343
M. TRANSPORT	198 259	26 800		225 059	88 795	-37 620	126 415	98 644
M. INFORMATIQUE	707 648	87 420		795 067	524 231	-82 837	607 068	187 999
M M B	418 543	21 893		440 436	329 741	-45 285	375 026	65 410
Total	2 046 613	189 699	0	2 236 313	1 351 037	-263 879	1 614 915	621 397

AC3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2014 un montant net de 152 608 853 DT contre un montant de 131 431 864 DT au 31/12/2013 soit une augmentation de 21 176 989 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	9 281 026	8 751 540
Obligations et autres titres à revenu fixe	142 790 744	119 849 070
Autres prêts	290 401	130 622
Autres Dépôts	0	2 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	352 763	343 280
Provisions pour dépréciation des Placements	-106 081	-142 649
Total	152 608 853	131 431 864

AC5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2014 un montant net de 21 251 486 DT contre 17 950 783 DT au 31/12/2013 soit une augmentation de 3 300 703 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
- Provisions pour primes non acquises	3 114 594	2 990 278	124 316
- Provisions d'assurances vie	425 165	58 928	366 237
- Provisions pour sinistres vie	270 287	459 656	-189 369
- Provisions pour sinistres non vie	17 441 439	14 441 920	2 999 519
Total	21 251 486	17 950 783	3 300 703

AC6 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2014 un montant net des provisions de 20 655 305 DT contre 26 175 691 DT au 31/12/2013 soit une diminution de 5 520 386 DT :

AC611– Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
- Primes acquises non émises Transports	178 080		178 080
Primes acquises non émises Incendie	104		104
- Primes acquises non émises Risques Divers	87 251		87 251
- Primes acquises non émises RC Général	107 917		107 917
- Primes acquises non émises GPE MAL	734 163	616 233	117 930
- Primes acquises non émises ACC CORP	89 149	77 211	11 938
- Primes acquises non émises Vie	362 549	355 655	6 894
Total	1 559 212	1 049 098	510 3

AC612– Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
-Contentieux primes, chèques et effets impayés	1 777 852	1 883 166	-105 315
- Créances affaires directes en cours	1 977 146	2 892 789	-915 643
- Créances courtiers d'assurances en cours	13 826 944	14 479 432	-652 488
- Provisions pour créances douteuses (*)	-2 984 429	-2 985 423	994
Total	14 597 513	16 269 965	-1 672 451

(*) Au 31/12/2014 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 2 984 429 DT calculée comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%
AC613 – Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances				
Au 31/12/2014 ce poste totalise un montant total Net de 1 471 391DT contre 1 584 991 DT au 31/12/2013 soit une régression de 113 600 DT.				
Au 31/12/2014 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 250 568 DT calculées comme suit :				
	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%
AC62 – Créances nées d'opération de réassurances.				
Ce poste totalise au 31/12/2014 un montant net de 2 090 757 DT contre 6 181 319 DT au 31/12/2013 soit une régression de 4 090 562				
Au 31/12/2014 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d'un montant de 572 584 DT calculée comme suit :				
	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%
AC63 – Autres Créances				
Libellé	Montant Net au 31/12/2014	Montant Net au 31/12/2013	Variation	
- personnel	9 273	0	9 273	
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	927 159	1 090 319	-163 160	
Total	936 432	1 090 319	-153 887	
AC7 - Autres éléments d'actif				
AC71 – Caisses et avoirs en banques				
Ce poste présente un solde total au 31/12/2014 de 4 286 896 DT contre 5 458 767 DT au 31/12/2013.				
Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation	
- Comptes courants bancaires	2 365 926	2 492 342	-126 416	
- Caisse	2 563	953	1 610	
- Valeurs à l'encaissement	417 843	1 781 466	-1 363 623	
- Caisse du trésor public	1 500 565	1 184 006	316 559	
Total	4 286 896	5 458 767	-1 171 871	
AC721 – Frais d'acquisitions reportés				
Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2014, le solde est de 2 116 407 DT répartis par branche comme suit :				
Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation	
- FAR Auto	820 329	780 153	40 176	
- FAR Transports	10 312	38 933	-28 621	
- FAR Incendie	947 340	832 228	115 112	
- FAR R. Divers	46 350	28 273	18 077	
- FAR RCG	108 035	44 366	63 669	
- FAR Construction	131 740	163 242	-31 502	
- FAR Maladie	602	397	205	
- FAR Acc Corporel	47 860	54 051	-6 191	
- FAR Vie	3 838	64 305	-60 467	
Total	2 116 407	2 005 948	110 459	

AC722 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 349 403 DT au 31/12/2014 contre 340 167 DT au 31/12/2013.

AC731 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2014 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 4 439 403 DT contre 3 744 902 DT au 31/12/2013.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP- capitaux propres

A la date du 31/12/2014, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capital	Réserves Légales	Réserves Extraordinaires	Rés. Pour Réinvestissements exonérés disponibles	Rés. Pour Réinvestissements exonérés indisponibles	Réserves pour Fonds Social	Réserves pour Risques Généraux	Résultats reportés 2013 et antérieurs	Résultats de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2013 avant affectation	10 000 000	753 509	1 770 000			108 515	330 000	2 024 212	2 170 047	17 156 283
Autres Mouvements						-149 897				-149 897
Réserves à régime spécial devenues disponibles										0
Affectations des bénéfices non répartis au 31.12.2013										
-Réserves Légales		209 713							-209 713	0
- Réserve pour réinvestissement					1 000 000				-1 000 000	0
-Dividendes									0	0
-Fonds Social						200 000			-200 000	0
-Résultats reportés								760 334	-760 334	0
Résultat net 31.12.2014									3 946 539	3 946 539
Solde au 31.12.2014 Avant affectation	10 000 000	963 222	1 770 000	-	1 000 000	158 618	330 000	2 784 546	3 946 539	20 952 925

PA3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 161 446 456 DT contre 146 419 951 DT en 2013 soit une augmentation de 15 026 505 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

PA310 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 13 456 015 DT en 2014 contre 12 304 159 DT en 2013 soit une évolution de 1 151 857 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
- Auto	6 136 211	5 917 022	219 189
-Transports	853 087	561 747	291 340
- Incendie	3 456 933	3 103 252	353 681
- Constructions	1 555 147	1 805 551	-250 404
- RCG	668 472	206 908	461 564
- R. Divers	419 472	385 051	34 421
- G Maladie	151 717	97 351	54 366
- Acc Corporels	214 977	227 277	-12 300
Total	13 456 015	12 304 159	1 151 857

PA320 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 65 192 192 DT au 31/12/2014, contre 56 037 726 DT au 31/12/2013 soit une évolution de 9 154 466 DT.

PA 330 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2014, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 4 493 991 DT contre 4 385 349 DT en 2013 soit une évolution de 108 642 DT.

PA331 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours à encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2014 un montant de 76 531 222 DT contre 72 445 365 DT en 2013 soit une évolution de 4 085 856 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2014			Montant au 31/12/2013			Variation		
	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net
- Auto	50 184 906	1 278 574	48 906 332	48 895 590	1 199 270	47 696 320	1 289 316	79 304	1 210 012
- Transports	3 259 251		3 259 251	2 492 027		2 492 027	767 224	0	767 224
- Incendie	9 011 834		9 011 834	8 764 967		8 764 967	246 867	0	246 867
- Constructions	336 414		336 414	239 868		239 868	96 546	0	96 546
- RCG	6 841 337		6 841 337	6 930 777		6 930 777	-89 440	0	-89 440
- R. Divers	3 750 158		3 750 158	2 282 828		2 282 828	1 467 330	0	1 467 330
- GPE Maladie	1 569 499		1 569 499	1 569 129		1 569 129	370	0	370
- Acc Corporels	2 856 397		2 856 397	2 469 450		2 469 450	386 947	0	386 947
Total	77 809 796	1 278 574	76 531 222	73 644 636	1 199 270	72 445 365	4 165 160	79 304	4 085 856

PA340 - Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (vie)

Elles présentent un solde de 181 926 DT contre 180 969 DT en 2013.

PA341 - Provisions pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 1 003 170 DT contre 744 462 DT en 2013.

PA361 - Autres Provisions Techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours constatées pour les branches :

- Automobile : 153 803 DT.
- R.C. Général : 434 137 DT.

PA5 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2014 est de 12 872 651 DT contre 12 741 513 DT en 2013. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

PA6 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2014 à 10 175 415 DT contre 10 450 873 DT au 31/12/ 2013 (dont principalement dettes envers réassureurs de 4 463 878 DT).

PA7 - Autres passifs :

Le solde de ce poste au 31/12/2014 est de 597 491 DT contre 595 972DT au 31/12/2013 (il enregistre le report des commissions reçues des réassureurs).

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

PRV1 - Primes acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 17 507 570DT contre 17 955 345 DT en 2013 soit une régression de 447 775 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	19 125 005	19 431 078	-306 073
Variation des primes acquises non émises	6 894	-1 404	8 298
Sous-total	19 131 899	19 429 674	-297 775
Primes cédées	-1 624 329	-1 474 328	-150 001
Total	17 507 570	17 955 345	-447 775

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2014 totalisent 8 749 237 DT, les produits des placements non affectés directement en vie et non vie totalisent 5 641 635 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques vie <hr style="border: 0; border-top: 1px solid black;"/> Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	x Produits des placements non affectés directement
--	--

Soit :

- Provisions techniques vie	11 760 234
- Provisions techniques non vie	90 990 407
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	119 757 027
- Produits des placements non affectés	5 641 635

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 554 013 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 3 107 602 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 3 661 615 DT.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 4 949 464 DT contre 4 930 802 DT en 2013, soit une régression de 18 662 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
Sinistres payés	-5 663 746	-4 962 442	-701 304
Part des réassureurs dans les sinistres	1 012 293	776 833	235 460
Variation des provisions pour sinistres	-108 641	-763 360	654 719
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	-189 369	18 168	-207 537
Total	-4 949 464	-4 930 802	-18 662

CHV2 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 8 788 228DT (dont une part de réassurances de 366 238 DT) contre 10 873 381 DT en 2013 (dont une part de réassurances de -23189 DT), soit une régression de charge de 2 085 153 DT.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 3 268 030 DT en 2014 contre 3 126 693 DT en 2013.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 60 466 DT en 2014 contre un solde positive de 36 007 DT en 2013.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 418 473 DT en 2014 contre 408 759 DT en 2013.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2014 pour un montant de 213 137 DT contre 201 186 DT en 2013.

CHV9 - Charges des placements

Le poste charges des placements dégage un montant de 149 587 DT en 2014, la quote-part qui a été allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	69 686 182	107 996 793	177 682 976
Quote-part	39%	61%	100%
Correction de valeurs sur placements	58 667	90 920	149 587

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2014 à 33 573 148 DT contre 33 341 559 DT en 2013, soit une évolution de 231 591 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	49 771 366	46 284 821	3 486 545
Variation des primes émises non acquises	503 219	-113 003	616 222
Primes à annuler	2 174	-2 914	5 088
Variation des primes non acquises "PNA"	-1 151 856	-1 043 796	-108 060
Sous-total 1	49 124 903	45 125 109	3 999 795
Primes cédées	-15 676 070	-13 068 230	-2 607 840
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	124 316	1 284 680	-1 160 364
Total	33 573 148	33 341 559	231 591

PRNT3 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2014 totalisent 8 749 237 DT, les produits des placements non affectés directement (après affectation produit Vie) totalisent 5 087 622 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques non vie	x Reliquat des produits des placements non affectés directement (après affectation produit Vie)
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	90 990 407
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	107 996 793
- Reliquat des produits des placements non affecté s	5 087 622

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 4 286 468 DT.

CHNV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 27 661 000 DT pour l'exercice 2014 contre 27 373 451 DT au titre de l'exercice 2013, soit une évolution de 287 546 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
Sinistres payés	-28 714 943	-31 888 630	3 173 687
Part des réassureurs dans les sinistres	2 504 752	6 596 624	-4 091 872
Variation des provisions pour sinistres	-4 085 857	-4 287 444	201 587
Part des réassureurs dans la variation des Prov. pour sinistres	2 635 049	2 205 998	429 052
Total	-27 661 000	-27 373 451	-287 546

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2014	Montant net 31/12/2013	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-153 803	-264 443	110 640
Provisions pour risques en cours Responsabilité civile Général	-434 137	-57 477	-376 660
Total	-587 940	-321 920	-266 020

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 9 629 944 DT en 2014 contre 9 036 709 DT en 2013.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 140 510 DT en 2014 (ce solde est net du report des commissions reçues des réassureurs soit un montant de 30 415 DT) contre une variation négative de 462 909 DT en 2013.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 2 960 320 DT en 2014 contre 2 473 464 DT en 2013.

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2014 pour un montant de 3 091 356 DT contre 3 055 710 DT en 2013.

CHNV5 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à 375 806 DT contre 268 203 DT au 31/12/2013.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2014	2013
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	478 307	821 265
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	4 346 922	1 806 007
PRNT1	Produits des placements	5 087 622	4 500 978
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris		

	les charges d'intérêt		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	- 90 920	- 78 075
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	- 4 286 468	- 3 829 675
PRNT2	Autres produits non techniques	172 043	123 018
CHNT3	Autres charges non techniques	- 127 298	- 128 696
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		5 580 207	3 214 823
CHNT4	Impôts sur le résultat	- 1 633 668	- 1 044 776
	Résultat net de l'exercice	3 946 539	2 170 047

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Tableau de détermination du Résultat Fiscal		2014
Résultat Brut de l'exercice		5 580 207
Réintégrations		652 039
Déductions		(64 622)
Résultat Fiscal Avant Réinvestissement Exonéré		6 167 624
Réinvestissement Exonéré		(1 500 000)
Résultat Fiscal Après Réinvestissement Exonéré		4 667 624
Impôt sur les sociétés		(1 633 668)
Résultat net de l'exercice		3 946 539

C) NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie de fin d'exercice au 31/12/2014 atteint un montant de 2 368 489 dinars contre 2 493 295 dinars au 31/12/2013, soit une variation négative de 124 807 dinars :

- une variation des flux de trésorerie liés à l'exploitation de -32 185 dinars en 2014 contre +184 191 dinars en 2013
- une variation des flux de trésorerie liés aux activités d'investissements de 0 dinars en 2014 contre +51 782 dinars en 2013
- une variation des flux de trésorerie liés aux activités de financement de -36 085 dinars en 2014 contre -38 778 dinars en 2013
- incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités de -56 536 dinars en 2014 contre -2 027 dinars en 2013

D). TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2014	2013
Engagements reçus	Néant	Néant
Engagements donnés	Néant	Néant
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	Néant	Néant
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	Néant	Néant
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	Néant	Néant
Autres valeurs détenues par des tiers	Néant	Néant

E) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Annexe n°8 : MOUVEMENTS AYANT AFFECTE LES ELEMENTS D'ACTIF AU 31/12/014

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement				-								-	-
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	890 141	81 263	-	971 404	829 249		26 369				855 618	-	115 786
1.3 Fonds de commerce				-								-	-
1.4 Acomptes versés				-								-	-
	890 141	81 263	-	971 404	829 249	-	26 369	-	-	-	855 618	-	115 786
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	722 164	53 586	-	775 750	408 269		98 137				506 406	-	269 343
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 324 450	136 113		1 460 563	942 767		165 742				1 108 509	-	352 054
2.3 Acomptes versés				-								-	-
	2 046 614	189 699	-	2 236 313	1 351 037	-	263 879	-	-	-	1 614 916	-	621 397
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.				-								-	-
3.2 Placements dans les entreprises liées				-								-	-
3.2.1 Parts				-								-	-
3.2.2 Bons et obligations				-								-	-
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation				-								-	-
3.3.1 Parts				-								-	-
3.3.2 Bons et obligations				-								-	-
3.4 Autres placements financiers	131 231 232	61 746 074	40 615 135	152 362 171		142 649				36 568		106 081	152 256 090
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	8 751 540	2 918 478	2 388 991	9 281 026		142 649				36 568		106 081	9 174 945
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	119 849 070	43 281 775	20 340 100	142 790 744									142 790 744
3.4.3 Prêts hypothécaire				-								-	-
3.4.4 Autres prêts	130 622	220 821	61 043	290 401								-	290 401
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et	2 500 000	15 325 000	17 825 000									-	-
3.4.6 Autres				-								-	-
3.5 Créances pour espèces déposées	343 280	351 972	342 490	352 763								-	352 763
3.6 Placements des contrats en UC				-								-	-
	131 574 513	62 098 046	40 957 624	152 714 934		142 649				36 568		106 081	152 608 853
TOTAL:	134 511 267	62 369 008	40 957 624	155 922 651	2 180 285	142 649	290 248	-	-	36 568	2 470 533	106 081	153 346 036

Annexe n°9 : ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins-Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	9 281 026	9 174 945	9 174 945	-106 081
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	142 790 744	142 790 744	142 790 744	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	290 401	290 401	290 401	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	352 763	352 763	352 763	
Autres dépôts	0	0	0	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<u>Total</u>	<u>152 714 934</u>	<u>152 608 853</u>	<u>152 608 853</u>	<u>-106 081</u>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	152 608 853	152 608 853	152 608 853	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques	9 198 060	9 198 060	9 198 060	

Annexe n°10 : ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER			
Exercice de survenance			
Année d'inventaire:	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2012			
Règlements cumulés	19 595 225	30 180 096	11 891 303
Provisions pour sinistres	8 793 270	19 712 649	27 607 524
Total charges des sinistres	28 388 495	49 892 745	39 498 827
Primes acquises	42 805 482	51 001 776	47 357 961
% sinistres / primes acquises	66%	98%	83%

Exercice de survenance				
Année d'inventaire:	2 010	2 011	2 012	2 013
Inventaire 2013				
Règlements cumulés	21 065 100	34 040 519	21 401 600	12 921 127
Provisions pour sinistres	5 292 831	14 482 326	16 773 313	23 519 132
Total charges des sinistres	26 357 931	48 522 845	38 174 913	36 440 259
Primes acquises	42 805 482	51 001 776	47 357 961	45 125 109
% sinistres / primes acquises	62%	95%	81%	81%

Exercice de survenance					
Année d'inventaire:	2 010	2 011	2 012	2 013	2 014
Inventaire 2014					
Règlements cumulés	21 879 701	36 064 631	24 778 378	19 567 561	12 198 657
Provisions pour sinistres	4 186 553	11 889 469	13 749 261	15 473 560	25 674 871
Total charges des sinistres	26 066 254	47 954 099	38 527 639	35 041 120	37 873 528
Primes acquises	42 805 482	51 001 776	47 357 961	45 125 109	49 124 903
% sinistres / primes acquises	61%	94%	81%	78%	77%

Annexe n°11 : VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total	Raccordement
Revenu des placements immobiliers				
Revenu des participations	282 782	22 266	305 048	PRNT3+PRV21+PRNT11+CH NT2 1°colonne
Revenu des autres placements	130 240	8 313 949	8 444 189	PRNT3+PRV21+PRNT11+CH NT2 1°colonne
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)				
Total des produits des placements	413 022	8 336 215	8 749 237	
Intérêts				
Frais externes (pertes sur réalisation)	-84 818		-84 818	CHV91+CHNT13
Autres frais (ajustement sur valeur)		-64 769	-64 769	CHV91+CHNT13
Total charges des placements	-84 818	-64 769	-149 587	

Annexe n°12 : RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	TOTAL
Primes	15 118 965	4 012 934	19 131 899
Charges de prestations	-4 131 491	-1 640 896	-5 772 387
Charges de provisions d'assurance vie	-5 757 577	-3 397 846	-9 155 423
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	5 229 897	-1 025 809	4 204 088

Frais d'acquisition	-2 992 946	-335 550	-3 328 496
Autres charges de gestion nettes	-325 581	-92 891	-418 473
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 318 527	-428 441	-3 746 968
Produits nets de placements	1 893 870	1 767 745	3 661 615
Charges de placements	-33 903	-24 765	-58 667
Participation aux résultats et intérêts techniques			0
Solde financier	1 859 968	1 742 980	3 602 948
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 624 329	0	-1 624 329
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 012 293	0	1 012 293
Part des réassureurs dans les charges de provisions	176 868	0	176 868
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	523 479	0	523 479
Commissions reçues des réassureurs	213 137	0	213 137
Intérêt	-14 594	0	-14 594
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	286 854	0	286 854
Résultat technique	4 058 191	288 730	4 346 922
Informations complémentaires			
Montant des rachats		1 520 216	1 520 216
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	40 390 872	29 477 236	69 868 108
Provisions techniques brutes à l'ouverture	34 426 512	26 177 532	60 604 044
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

Annexe n°13 : RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTR UCTION	RC GLE	R DIVERS	Ass Cautio n	ASSISTANCE S	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	17 406 775	5 629 086	7 058 925	681 193	892 447	2 589 909	6 223	732 737	12 327 636	1 799 972	49 124 903
Primes émises	17 625 964	5 920 426	7 412 606	430 789	1 354 011	2 624 330	6 223	732 737	12 382 001	1 787 673	50 276 759
Variation des primes non acquises	-219 189	-291 340	-353 681	250 404	-461 564	-34 421	0	0	-54 366	12 299	-1 151 856
Charges de prestation	-13 834 255	-1 891 602	-1 937 482	-190 112	-1 881 126	-2 380 587	-218	-921	-10 104 630	-1 104 594	-33 325 528
Prestations et frais payés	-12 734 883	-1 129 884	-1 626 381	-93 566	-1 592 396	-709 876	-218	-921	-10 109 170	-717 647	-28 714 943
Charges de provisions pour prestations diverses	-1 099 372	-761 718	-311 102	-96 546	-288 729	-1 670 711	0	0	4 540	-386 946	-4 610 584
Solde de souscription	3 572 520	3 737 484	5 121 442	491 081	-988 678	209 322	6 004	731 815	2 223 006	695 378	15 799 375
Frais d'acquisition	-3 645 420	-848 944	-1 786 412	-130 410	-353 660	-449 535	-417	-133 619	-1 685 875	-424 728	-9 459 019
Autres charges de gestion nettes	-1 559 754	-295 229	-284 965	-13 443	-170 703	-114 208	-82	-10 560	-424 013	-87 362	-2 960 320
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-5 205 174	-1 144 173	-2 071 377	-143 852	-524 363	-563 743	-500	-144 179	-2 109 888	-512 090	-12 419 340
Produits nets de placements	2 592 999	205 382	591 094	89 110	353 851	214 349	0	0	94 994	144 689	4 286 468
Solde financier	2 592 999	205 382	591 094	89 110	353 851	214 349	0	0	94 994	144 689	4 286 468
Part des réassureurs dans les primes acquises	-873 043	-4 947 541	-6 217 467	-425 762	-375 381	-1 770 363	0	-609 730	-247 190	-85 278	-15 551 754
Part des réassureurs dans les prestations payées	147 306	291 357	1 049 634	68 084	248 820	300 657	0	0	398 894	0	2 504 752
Part des réassureurs dans les charges de provisions	178 099	1 220 133	-181 694	84 684	-154 877	1 424 751	0	0	-170 069	234 022	2 635 049
Part des réassureurs dans les PB	0	380 844	54 064	0	0	103 714	0	0	0	0	538 622
Commissions reçues des réassureurs	0	529 411	1 758 602	80 394	45 357	468 157	0	177 930	1 089	0	3 060 941
Intérêts servis	-114 929	-15 704	-179 355	-20 509	-10 912	-17 221	0	0	-17 177	0	-375 806
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-662 567	-2 541 499	-3 716 215	-213 110	-246 993	509 695	0	-431 800	-34 452	148 745	-7 188 197
Résultat technique	297 779	257 194	-75 055	223 228	-1 406 184	369 623	5 505	155 836	173 659	476 722	478 307

Annexe n°14 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS CONSTITUTIFS DE LA PARTICIPATION DES ASSURES AUX RESULTATS TECHNIQUES ET FINANCIERES

Année d'inventaire	EXERCICE				
	2010	2011	2012	2013	2014
Participation aux résultats (1) (état de résultat technique)					
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	98 418	98 594	123 562	178 573	160 742
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	0	0	- 4 525	123 054	136 288
Participations aux résultats des contrats d'assurances Vie					
* Provisions mathématiques moyennes	27 362 739	31 996 718	39 492 587	50 612 630	60 614 959
* Montant minimum de participation					
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques)					
dont variation de la provision pour PB					

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

Annexe n°15 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	TOTAL	Raccordement
Primes	19 131 899	PRV1 1°colonne
Charges de prestations	-5 772 387	CHV1 1°colonne
Charges de provisions d'assurance vie	-9 155 423	CHV2 1°colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0	
Solde de souscription	4 204 088	
Frais d'acquisition	-3 328 496	CHV41+CHV42 1°colonne
Autres charges de gestion nettes	-418 473	CHV43 1°colonne
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 746 968	
Produits nets de placements	3 661 615	PRV2 1°colonne
Charges de placements	-58 667	CHV9 1°colonne
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	
Solde financier	3 602 948	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 624 329	PRV1 2°colonne
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 012 293	CHV11 2°colonne
Part des réassureurs dans les charges de provisions	176 868	CHV12 2°colonne+CHV2 2°colonne
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	523 479	CHV3 2°colonne
Commissions reçues des réassureurs	213 137	CHV44 2°colonne
Intérêt	-14 594	CHV5 2°colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	286 854	
Résultat technique	4 346 922	
Informations complémentaires		
Montant des rachats	1 520 216	
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes à la clôture	69 831 455	
Provisions techniques brutes à l'ouverture	60 604 044	
A déduire		
Provisions devenues exigibles		

Annexe n°16 : TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total	
Primes acquise	49 124 903	
Primes émises	50 276 759	PRNV11 1°colonne
Variation des primes non acquises	-1 151 856	PRNV12 1°colonne
	-33 325	
Charges de prestation	528	

	-28 714	
Prestations et frais payés	943	CHNV11 1 ^o colonne
Charges de provisions pour prestations diverses	-4 610 584	(CHNV12+CHNV2+CHNV3) 1 ^o colonne
Solde de souscription	15 799 375	
Frais d'acquisition	-9 459 019	CHNV41+CHNV42 1 ^o colonne
Autres charges de gestion nettes	-2 960 320	CHNV43 1 ^o colonne
	-12 419	
Charges d'acquisition et de gestion nettes	340	
Produits nets de placements	4 286 468	PRNT3 1 ^o colonne
Solde financier	4 286 468	
	-15 551	
Part des réassureurs dans les primes acquises	754	PRNV11 2 ^o colonne
Part des réassureurs dans les prestations payées	2 504 752	CHNV11 2 ^o colonne
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 635 049	CHNV12 2 ^o colonne
Part des réassureurs dans les PB	538 622	CHNV3 2 ^o colonne
Commissions reçues des réassureurs	3 060 941	CHNV42+CHNV44 2 ^o colonne
Intérêts servies	-375 806	CHNV5 2 ^o colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-7 188 197	
Résultat technique	478 307	
	Total	
Informations complémentaires		
Provisions pour primes non acquises clôture	13 456 015	
Provisions pour primes non acquises ouverture	12 304 159	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	76 531 222	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	72 445 365	
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	1 003 170	
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	744 462	
Autres provisions techniques clôture	587 940	
Autres provisions techniques ouverture	321 920	
A déduire :		
Provisions devenus exigibles		

SOCIÉTÉ ASSURANCES BIAT
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2014 et faisant apparaître un total bilan de 206 444 937 dinars, un résultat net de l'exercice de 3 946 539 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 478 307 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 4 346 922 dinars. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5. A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de la société « Assurances BIAT » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Autres informations et vérifications

6. Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos principales conclusions ont été portées au niveau de nos lettres de direction.

Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

7. Sur la base de nos vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale.

8. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 05 Avril 2015

Les Commissaires aux comptes

ORGA AUDIT
Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA
Associé

La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Mr. Chiheb GHANMI
Associé

SOCIETE ASSURANCES BIAT
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I - Conventions et opérations nouvellement réalisées :

En date du 07 avril 2014, la société ASSURANCES BIAT a conclu une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société BIAT CAPITAL RISQUE, en vertu de laquelle elle confie à celle-ci, la gestion d'un fonds à capital risque d'un montant total de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission annuelle hors taxes de 0,5% l'an prélevée sur la base des montants placés et 1,75% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 1^{ère} à la 7^{ème} année, cette commission est de 1% l'an prélevée sur la base des montants investis de la 7^{ème} à la 10^{ème} année

En plus de cette commission, la société BIAT CAPITAL RISQUE perçoit une commission de performance de 20% du montant de la super plus-value si le remboursement intégral du fonds intervient avant la 10^{ème} année. Cette commission est ramenée à 15% si le remboursement intégral du fonds intervient après la 10^{ème} année, et sera de 5% dans le cas où le produit de la cession de la totalité des titres détenus dans une participation est rétrocédé à la société ASSURANCES BIAT entre la 5^{ème} et la 7^{ème} année.

En dehors de l'opération précitée, nous n'avons été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

II - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Votre société a conclu avec la BIAT un contrat de sous-location en vertu duquel cette dernière occupe le local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie de 145 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II- Tunis, et ce moyennant un loyer annuel de :

- 125 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 dinars hors TVA ;
- 137,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars hors TVA ;
- 147,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars hors TVA ;

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer sera appliquée à partir du 1^{er} Mai 2012.

Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le 1^{er} janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

En 2014, par un avenant n°1 au contrat initial, la location est prorogée pour une nouvelle période commençant le 1er mai 2014 et finissant le 30 avril 2019 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Une majoration annuelle cumulative du loyer est appliquée à partir du 1er mai 2014 au taux annuel de 5 % et ce sur la base du loyer de l'année précédente.

Les produits de sous location au titre de l'exercice 2014 se sont élevés à 24 313 dinars hors TVA.

III - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

III-1 : Rémunération du Président Directeur Général

Votre conseil d'administration réuni en date du 22 Avril 2010 a décidé de nommer Mr Mohammed Hédi Saadaoui en qualité de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni en date du 01 Octobre 2010 a décidé d'allouer au Président Directeur Général à partir de sa nomination :

- Une rémunération mensuelle nette de 8 500 dinars à servir sur 16 mois et demi soit une rémunération annuelle nette de 140 250 dinars.
- Une prime de fin d'année versée en fonction des résultats de la société.

Votre conseil d'administration réuni en date du 26 mars 2014 a autorisé la prime d'intéressement accordée au Président Directeur Général pour un montant net de 60 000 dinars au titre de l'exercice 2013 servie en 2014.

La charge supportée par la société au titre de 2014 s'est élevée à 302 802 dinars outre des avantages divers totalisant un montant 20 687 dinars.

Votre conseil d'administration réuni en date du 14 mai 2014 a décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed Hédi Saadaoui en sa qualité de Président Directeur Général de la société Assurances BIAT, pour une durée d'une année qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2014.

Aucune charge sociale n'a été constatée à partir de l'atteinte de l'âge de départ à la retraite.

III-2 : Rémunération du Directeur Général Adjoint

Votre conseil d'administration réuni en date du 11 Avril 2014 a décidé de nommer Mr Mohamed Skander Naija en qualité de Directeur Général Adjoint.

Le comité de rémunération réuni en date du 12 Avril 2014, désigné par le conseil d'administration a décidé de fixer les émoluments à allouer au Directeur Général Adjoint comme suit :

- Un salaire annuel fixe brut de 140 000 dinars.
- Une prime d'intéressement versée en fonction des résultats de la société.

Votre conseil d'administration réuni en date du 26 mars 2014 a autorisé la prime d'intéressement accordée au Directeur Général Adjoint pour un montant net de 36 000 dinars au titre de l'exercice 2013 servie en 2014.

La charge supportée au titre de l'exercice 2014 s'est élevée à 203 708 dinars, outre des avantages divers totalisant 7 361 dinars.

III-3 : Le Président et les membres du Conseil d'Administration ainsi que les membres du comité permanent d'Assurances BIAT sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 14/05/2014 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel brut de 4 090 dinars par administrateur et 2 500 dinars par membre du comité permanent d'audit.

Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève 48 378 dinars.

III-4 : Assurances BIAT a supporté une charge de 248 557 dinars TTC relative aux factures de détachement de deux personnes de la BIAT et ce suite à la décision de la Direction Générale de la BIAT, outre un détachement sans solde d'une autre personne auprès de « Assurances BIAT » à compter du 21 Septembre 2011.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 05 Avril 2015

Les Commissaires aux comptes

ORGA AUDIT
Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA
Associé

La Générale d'Audit et Conseil
CPA Associates International
Mr. Chiheb GHANMI
Associé